

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 12 (1932)  
**Heft:** 4

**Rubrik:** Avis et communications

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Tél. : Colbert 88-10, 88-11

Téleg. : Gérico

## TRANSPORTS INTERNATIONAUX Joseph GEHRIG & C<sup>o</sup>

Société à responsabilité limitée au capital de Fr. 450.000

30, rue de la  
RÉPUBLIQUE**MARSEILLE**

Transit-Service de Groupage sur la Suisse

Correspondants à BALE, ZURICH, GENEVE,  
PARIS, LYON, STRASBOURGGÉRANTS : **Tr. Funfschilling**  
**F. Lachaud**

### Voyages et Séjours

# EN SUISSE

L'Agence des  
CHEMINS DE FER FÉDÉRAUX SUISSES

37, Boulevard des Capucines

Paris (2<sup>e</sup>)

Tél. : Central 63-30, Gutenberg 53-17

délivre tous les billets à destination de la Suisse (billets internationaux, circulaires, collectifs, de famille, abonnements généraux, etc.) aux mêmes prix que les gares suisses et françaises.

Elle distribue gratuitement le **Guide des Hôtels suisses**, ainsi que de nombreuses brochures illustrées. Autres Agences des Chemins de Fer Fédéraux Suisses :

LONDRES : 11b., Regent Street, Waterloo Place.

VIENNE : 18, Schwarzenbergplatz.

BERLIN : 57-58, Unter den Linden.

NEW-YORK : 475, Fifth Avenue.

LE CAIRE : Sheppard's Hotel.

## PERRIN & Cie

20 et 22, rue Beccaria, PARIS (XII<sup>e</sup>)

Téléphone : Diderot 32-61 et 32-62

DÉMÉNAGEMENTS POUR TOUS PAYS  
VASTES GARDE-MEUBLES MODERNES  
TRANSPORTS INTERNATIONAUX

AGENTS

DANS TOUTES LES DOUANES DE PARIS

Adresse télégraphique : DEMENAPER

## AVIS ET COMMUNICATIONS

### Avis important

La Chambre de Commerce suisse en France informe ses membres, les lecteurs de la *Revue* et tous ses amis, qu'elle a transféré ses services dans de nouveaux locaux, situés au 16, avenue de l'Opéra, Paris (1<sup>er</sup>).

Elle espère que la situation centrale de son nouveau siège incitera ses membres à lui rendre visite de plus en plus fréquemment et à choisir de préférence, pour leurs rendez-vous d'affaires, les spacieux locaux qu'elle se fait un plaisir de mettre à leur disposition.

### Nouvelles mesures douanières.

La liste des marchandises contingentées soit à l'entrée en France, soit à l'entrée en Suisse, arrêtée au 10 juin dernier, que notre secrétariat a établie et fait parvenir aux intéressés, n'est actuellement plus à jour. Nous nous tenons à la disposition de tous ceux qui désirent être mis au courant des mesures nouvellement prises, et notamment de celles qui se rapportent au dernier arrangement franco-suisse relatif à l'application des contingents, pour leur fournir les renseignements demandés.

### Compte-rendu du discours prononcé par M. Dunant, Ministre de Suisse, lors de la XIV<sup>e</sup> assemblée générale de la Chambre de Commerce Suisse en France.

Le très bref compte-rendu de notre Assemblée générale, publié dans le dernier numéro de la revue franco-suisse, ne nous avait pas permis d'appeler l'attention de nos lecteurs sur le remarquable discours prononcé par notre ministre, M. Dunant, au cours de la réunion. Nous sommes très heureux de pouvoir le faire aujourd'hui.

M. Dunant enregistre d'abord avec satisfaction la nomination de M. Ferdinand Dobler à la présidence de la Chambre de Commerce. Le nouveau Président saura accomplir avec beaucoup de dévouement la tâche qui l'attend, comme il l'a déjà prouvé en exerçant, avec sa haute compétence, pendant six ans, les fonctions qu'il veut bien assumer à nouveau. Le Ministre se félicite donc de pouvoir compter sur la collaboration de M. Dobler, car dans les circonstances actuelles, encore plus que par le passé, une étroite collaboration entre la Légation et la Chambre de Commerce est indispensable.

Passant en revue les difficultés de l'heure présente, M. Dunant constate que, pour leur faire face, il a été amené à développer son service commercial.

Les complications qui surviennent dans les relations internationales économiques, les mesures de contingentement ou de réglementation des paiements auxquelles elles donnent lieu, nous

# SOCIÉTÉ ANONYME LEU & C<sup>IE</sup>, ZURICH

Maison de Banque fondée en 1755.

CAPITAL : Fr. 50.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE



Lait concentré sucré  
& Farine Lactée

**NESTLÉ**

"les aliments qui donnent de bonnes joues"

GRATUITEMENT, ÉCHANTILLON LAIT OU FARINE & BROCHURE "ALIMENTATION & SOINS DES ENFANTS" (D'VIDAL)

NESTLÉ 6, Avenue Portalis  
PARIS (VIII<sup>e</sup>)

## PAUL CAPIT

TRANSPORTS INTERNATIONAUX ET AGENCE EN DOUANE

SIÈGE ET MAGASINS : St-LOUIS, près Bâle (Haut-Rhin) — TÉLÉPHONE 79

où doivent être adressées toutes les demandes

**MAISONS à :**

BALE 13 (Suisse) — LAUTERBOURG (Ht-Rhin)  
— WERT et BERG (Pfalz) — ECOUVIEZ  
(Meuse), téléph. n 2° — LAMORTEAU, ATHUS  
(Belgique) — LONGWY (Meurthe-et-Moselle) —  
PALMRAIN, KEHL, WINTERSDORF (Baden)  
— STRASBOURG, 4, rue du Vieux-Marché-aux-  
Vins, téléph. n° 64-29.

**AGENCES à :**

BUCHS-St-GALLEN (Suisse) — DELLE — GIVET  
(Ardennes) — SIERK et THIONVILLE (Moselle)  
— JEUMONT, BLANC-MISSERON (Nord) —  
MULHOUSE, COLMAR (Haut-Rhin) — BREI-  
SACH et NEUENBURG (Baden).

**NOUVEAUX PRIX**  
**OMEGA**  
l'heure exacte pour la vie

	Montres de poche depuis	Montres Bracelets depuis
Nickel	185'	275'
Argent	275'	325'
Plaqué or	375'	445'
Or	1200'	1000'

Dès le 1<sup>er</sup> Mai  
**185** fr.  
Au dernier concours de l'Observatoire de Genève OMEGA bat tous les records

**SOCIÉTÉ MARSEILLAISE DE CRÉDIT**  
Banque Fondée en 1865  
SOCIÉTÉ ANONYME  
Capital entièrement versé :  
**100 millions**  
Réserves : 53.695.000 fr.

**Siège social :**  
**MARSEILLE, rue Paradis, 75**  
**Succursale : PARIS, rue Auber, 4**  
**NOMBREUSES AGENCES**  
**Dans le Midi de la France,**  
**en Algérie, en Tunisie et au Maroc**  
**Agence à Vichy;**  
**Bureau (de saison) à La Bourboule**  
**Vals (Par Aubenas)**  
**Agence à LAUSANNE (Suisse)**

**Traite toutes les Opérations**  
**de Banque,**  
**de Titres et de Marchandises**

## AVIS ET COMMUNICATIONS

(Suite)

ramément à un régime d'échanges basé sur le troc. D'où la nécessité de tenir à jour une comptabilité particulièrement délicate à établir et de travailler dans des conditions anormales auxquelles nous sommes bien forcés de nous adapter.

Envisageant les rapports commerciaux franco-suisse, le Ministre fait remarquer que la position de la Suisse qui achète à la France pour 1.400.000 francs français de marchandises de plus qu'elle ne lui en fournit, est certes de nature à lui faire obtenir de sa voisine, dans les négociations qui sont en cours, un traitement qui tienne compte de cette situation. D'autre part, obligés que nous sommes de vivre de nos exportations, nous ne devons pas oublier l'intérêt essentiel que nous avons à rester bons clients d'un pays qui est loyal dans ses paiements, qualité à laquelle il faut rendre hommage par les temps qui courent. Nous devons sauvegarder le privilège de pouvoir écouler sur le marché français nos produits qui, s'ils sont souvent plus chers que ceux de la concurrence, n'en sont pas moins, en général, d'une qualité supérieure faisant la réputation de l'industrie suisse. Nous avons d'ailleurs des raisons d'ordre politique qui nous engagent à entretenir avec notre voisine occidentale des relations économiques assurées, basées sur la bonne foi réciproque.

Le chômage, hélas! a pris une extension alarmante que n'atténue nullement le recul saisonnier qui se produit actuellement. Beaucoup de nos compatriotes ont dû quitter la France et s'exposer en retournant en Suisse à tomber de Charybde en Scylla. Cette question très complexe doit rester au premier plan de nos préoccupations. La Légation l'étudie de très près. Elle est, depuis quelques mois, en pourparlers avec le gouvernement français en vue d'aboutir à la conclusion d'une convention de « secours chômage », qui paraît être en bonne voie de réalisation.

Le problème des jeunes stagiaires qui viennent en France parfaire pendant un, deux ou trois ans, leur éducation commerciale est aussi à l'ordre du jour. Le nombre de stagiaires que la France nous accorde s'avérant insuffisant, la Légation tâche d'arriver à un arrangement de nature à nous donner satisfaction.

Enfin, il ne faut pas croire que seuls les produits industriels ont retenu l'attention des représentants de la Suisse. Le régime auquel les produits agricoles sont soumis actuellement a fait également l'objet de négociations délicates. Il y a lieu d'espérer vivement que les chiffres des contingents pour les produits agricoles, auxquels ces pourparlers laborieux ont abouti, pourront être maintenus.

En terminant son captivant exposé, le Ministre engage chaleureusement la Chambre de Commerce à ne pas oublier le chemin de l'avenue Hoche toutes les fois qu'elle sera en butte à des difficultés et montre que c'est en travaillant la main dans la main que la Légation et la Chambre de Commerce défendront le mieux, en France, les intérêts de la patrie qui nous est si chère à tous.